



COMPTE-RENDU

Comité régional de consultation des enseignants

30 septembre 2025

1. Consultation sur les modèles de services à mettre en place – services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français – Année scolaire 2025-2026

Considérant qu'on doit accueillir correctement dès leur arrivée à l'école les élèves issus de l'immigration ou allophones;

Considérant qu'il faut organiser un service de qualité continu et adapté aux élèves issus de l'immigration ou allophones;

Considérant que le processus d'accueil présenté dans le protocole doit être mis en place;

Considérant qu'il faut assurer un suivi s'échelonnant sur plus d'une année scolaire;

Considérant que le centre de services doit assurer une constance;

Considérant qu'une expertise doit être développée quant aux différents parcours des élèves issus de l'immigration ou allophones;

Le comité recommande de répartir le budget par secteur (Nord, Centre, Sud) pour créer une équipe de spécialistes d'enseignantes et d'enseignants en français langue seconde afin de participer à chacune des étapes du protocole d'accueil et d'intégration des élèves issus de l'immigration.

Considérant que cela permettrait d'offrir des tâches plus intéressantes dans chacun des secteurs (Nord, Centre, Sud);

Considérant que le centre de services doit évaluer ses besoins d'effectifs au printemps;

Le comité recommande de procéder à la consultation sur les modèles de services à mettre en place au printemps précédant l'année scolaire où les services seront offerts.

Mesure 15149

Considérant que le comité n'a pas toutes les informations pour faire une recommandation;

Le comité recommande de recevoir la mesure 15149 en consultation.

Organisation des services en soutien à l'apprentissage du français

Considérant qu'on doit accueillir correctement dès leur arrivée à l'école les élèves issus de l'immigration ou allophones;

Considérant qu'il faut organiser un service de qualité continu et adapté aux élèves issus de l'immigration ou allophones;

Considérant que le processus d'accueil présenté dans le protocole doit être mis en place;

Considérant qu'il faut assurer un suivi s'échelonnant sur plus d'une année scolaire;

Considérant que le centre de services doit assurer une constance;

Le comité recommande de modifier le tableau de la façon suivante :

Élève	Valeur attribuée	Type de service	Nombre de périodes/semaine	Modalités d'organisation	Intervenants impliqués
Élève 1	10	Aucun service	0	Suivi en classe ordinaire	Enseignant régulier
Élève 2	11	SLAF (soutien linguistique d'appoint)	À déterminer par l'école, selon les besoins des élèves. Trois périodes par semaine	Petit groupe ou individuel, consolidation du vocabulaire	Enseignante responsable du SASAF, peut se faire dans la classe.
Élève 3	22	SASAF (soutien à l'apprentissage du français)	Au moins une période par jour ou l'équivalent.	Retrait de classe ordinaire pour période de francisation.	Enseignante responsable du SASAF + enseignants réguliers
Élève 4	32	SASAF (soutien à l'apprentissage du français)	Au moins deux périodes par jour	Retrait de classe ordinaire pour période de francisation.	Enseignante responsable du SASAF + enseignants réguliers